

L'AIIIC EN BREF

Ce qu'il faut savoir sur l'AIIIC



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES INTERPRÈTES DE CONFÉRENCE
INTERNATIONAL ASSOCIATION OF CONFERENCE INTERPRETERS

Brochure élaborée par C. Mercier-Sanders et le Bureau de l'AIIIC France. Version du 01/04/2017

Comment fonctionne l'AIC ?

Fondée le 11 novembre 1953 à Paris, l'AIC regroupe plus de 3000 interprètes de conférence sur les cinq continents.

Assemblée



Organe suprême de l'association, elle se réunit tous les trois ans.

Comité exécutif



Composé du Président, du Trésorier et de 5 Vice-présidents, tous élus par l'Assemblée, il gère et représente l'Association entre les Assemblées et se réunit au moins 2 fois par an.

Conseil consultatif



Composé d'un représentant de chacune des Régions, du Comité permanent du Secteur Marché privé (SMP), de la Commission des permanents, du Comité permanent des secteurs conventionnés (représentant toutes les délégations sectorielles), du Comité permanent des interprètes-conseil (BizOrg), ainsi que des autres organes permanents ou semi-permanents de l'association (commissions, comités, réseaux...), le Conseil consultatif se réunit une fois par an pour orienter et encourager le débat ouvert au sein de l'AIC et en dehors de celle-ci en vue de la réalisation de ses objectifs.

Commission budgétaire



Elle est composée de 5 membres actifs élus par l'Assemblée.

Commission des admissions et du classement linguistique (CACL)



Composée de 7 membres actifs, élus par l'Assemblée, elle examine les demandes d'admission et de changement de classement linguistique.

Commission disciplinaire et des litiges



9 membres actifs, élus par l'Assemblée, statuent sur toute violation présumée, par un ou plusieurs membres ou organes de l'Association, des Statuts, du Code d'Ethique professionnelle et de tout autre Règlement en vigueur, et sur tout litige entre les membres, les candidats, les pré-candidats et/ou les organes de l'Association.

Quelles sont nos missions ?

L'AIIC définit un Code d'Ethique, des normes professionnelles, négocie des conventions collectives avec les Organisations internationales, promeut la formation permanente, entre autres activités. Elle agit au bénéfice de la profession et du secteur des conférences.

<https://aiic.net/page/4140>

CODE D'ETHIQUE : <https://aiic.net/page.6725>

NORMES PROFESSIONNELLES : <https://aiic.net/page/6747>

NEGOCIATION D'ACCORDS/NORMES

<https://aiic.net/directories/aiic/sectors>

Accords avec les organisations - Secteur conventionné / Agreement sector

<https://aiic.net/node/49/aiic-agreements-rates/lang/1>

Secteur « coordonnées » = ESA, OTAN, Conseil de l'Europe

<https://aiic.net/page/2570>

Secteur Union européenne

<https://aiic.net/page/3540>

Secteur Fédérations syndicales internationales / Global Union Federations

<https://aiic.net/page/1350>

Secteur ONU

<https://aiic.net/Page/6394>

Secteur OMD

<https://aiic.net/page/3808/aiic-world-customs-organisation-agreement/lang/1>

Secteur Marché Privé (SMP)/Private Market Sector (PrIMS)

Le SMP est représenté par un **Comité permanent** qui crée des groupes de travail si nécessaire. Ces groupes traitent de questions qui touchent la profession, telles que les langues demandées, le recrutement, les pratiques de travail, le volume de la demande sur le marché, l'utilisation d'innovations technologiques dans l'interprétation, les sondages, les vidéoconférences et l'interprétation à distance.

Le SMP se réunit régulièrement et présente des recommandations à l'AIC concernant les normes professionnelles et la déontologie, les nouvelles technologies, les contrats, la formation des interprètes ainsi que d'autres sujets relatifs à la profession.

<https://aiic.net/directories/aiic/sectors>

Quelles sont les activités développées par l'AIC France ?

Groupe de travail VISIBILITÉ



Depuis 2016, ce groupe travaille sur une campagne de promotion des interprètes AIC « Les interprètes de précision » : emailing, fonds iconographique..., avec un consultant extérieur.

Voir la plaquette 'Pourquoi un interprète AIC' : <http://aiic.fr/page/7376> (télécharger en bas de page).

➡ Coordinateur GT visibilité : Nicolas Guittonneau nguittonneau@gmail.com

Point de Contact



L'AIC n'a pas vocation à offrir du travail à ses membres.

Toutefois, si un client cherche un/des interprète(s), l'AIC se veut le fournisseur de choix... A cette fin, la région France a mis en place une permanence téléphonique (06 59 08 28 62) assurée par un interprète-conseil (rotation organisée entre volontaires, transfert des appels de cette ligne sur le portable de l'interprète 'point de contact' du mois) pour répondre aux demandes en interprétation, conseiller le client sur la solution la plus adaptée et établir un devis/contrat.

➡ Responsable Point de Contact : Olivier Péan o.pean@aiic.net

AFNOR



Participation à l'élaboration de normes sur l'interprétation avec l'AFNOR, 1^{ère} norme en cours de finalisation : ISO 18841 « services d'interprétation – exigences et recommandations générale ».

→ Représentants de l'AIIC France : Thomas Bigot bigot-thomas@wanadoo.fr et Hélène Bréant helene.breant@gmail.com

SMP

Le SMP traite de questions qui touchent la profession, telles que les langues demandées, le recrutement, les pratiques de travail, le volume de la demande sur le marché, l'utilisation d'innovations technologiques dans l'interprétation, les sondages, les vidéoconférences et l'interprétation à distance.

→ Représentant de l'AIIC France au sein de son Comité permanent : Sergio Alvarez Rubio s.alvarez-rubio@aiic.net

Formations

La Région peut organiser des formations en fonction de la demande de ses membres.

ET VOUS, QUE POUVEZ-VOUS FAIRE POUR L'AIIC ET SA RÉGION FRANCE ?

Participer aux réunions régionales

La régionale est une réunion convoquée deux fois par an pour discuter les problématiques de la Région, du budget et de son affectation, des activités de la Région, pour transmettre au Président les messages qu'ils souhaitent voir relayés auprès du Conseil consultatif.

C'est aussi l'occasion de se retrouver, de rencontrer de nouveaux membres, de revoir des anciens...

Vous n'êtes pas disponible? Donnez une procuration (modèle dans l'Echo des Cabines avec la convocation), faute de quoi la Régionale ne pourra pas délibérer.

Art.6 Règlement intérieur: Les Assemblées délibèrent valablement si 40 % au moins des membres de l'Association sont présents ou représentés. Une Assemblée extraordinaire convoquée en même temps qu'une Assemblée ordinaire et se tenant immédiatement après elle peut délibérer valablement sans quorum.

L'Assemblée régionale est ouverte aux membres actifs, candidats et pré-candidats. Seuls les membres actifs peuvent voter.

Promouvoir l'AIC

Utiliser une adresse email @aiic.net. Se connecter sur aiic.net puis dans l'onglet 'my settings' ou 'practical stuff' => « my aiic.net email address settings »

Intégrer la mention 'membre de l'AIC dans votre signature email/ lien vers aiic.net

Logo de l'AIC sur vos cartes de visites/signature email (le logo *Membre AIC* peut être obtenu sur demande au Secrétaire régional ou au Secrétariat de Genève.

Participer aux activités de la Région

Animation du site internet AIC France

L'actualité de la région dans l'onglet Echo des Cabines sur le site de la région aiic.fr ... les contributions sont les bienvenues !

Répondre à l'enquête Workload (une fois par an)

Cette enquête mondiale permet d'avoir des statistiques sur le métier dans le monde.

C'est aussi l'occasion pour vous de regarder de plus près votre année, comment votre travail s'est réparti entre consécutive et simultanée, entre marché privé et institutions...

Vous recevrez un courriel avec un lien vers l'enquête qui vous est personnelle.

Payer votre cotisation avant le 30 juin de l'année en cours.

En effet, pour que la Région touche l'intégralité de la rétrocession (8%), il faut que 50% des membres aient acquitté leur cotisation avant cette date.

S'impliquer dans la vie de la Région en devenant membre du Bureau

Le bureau anime la Région et gère ses activités.

Le(a) Président(e): représente la Région au sein du Conseil consultatif, et vis-à-vis de l'extérieur.

Le(a) Secrétaire régional(e): gère toutes les affaires concernant la Région (envoi d'informations, organisation des Régionales, rédaction des PV, organisation des événements...)

Le(a) Trésorier(e) : prépare le budget et les comptes annuels (avec l'assistance d'un cabinet d'experts-comptables), règle les dépenses de la Région.

ACRONYMES

CACL	Commission des admissions et du classement linguistique
CC / AB	Comité consultatif / Advisory board
CPSC	Comité permanent du Secteur conventionné
DN	Délégation de négociation (auprès d'organisations internationales)
DP	Délégation professionnelle (auprès d'organisations internationales)
PdC	Point de Contact
IP	Interprète de permanence (pour le PdC)
SMP /PRIMS(en)	Secteur marché privé
YAIN	Young AIIC Interpreters' Network
VEGA	Réseau de conseil pour les interprètes débutants
ICZ	Interpreters in Conflict Zones

Liens utiles

A propos de l'AIIC : <https://aiic.net/aiic>

➡ Adresse secrétariat international : info@aiic.net

(Pour toutes questions concernant adhésion, votre extranet, etc.)

Statuts de l'AIIC : <https://aiic.net/page/6586/statuts-de-l-aiic/lang/2>

Comité exécutif, Commissions de l'Assemblée, organes consultatifs :
<https://aiic.net/directories/aiic/officers/>

Textes de base : <https://aiic.net/node/2412/textes-de-base>

Communique ! le Webzine de AIIC Monde <https://aiic.net/webzine/>

Blog AIIC Monde <https://aiic.net/blog/>

Groupes d'AIIC Monde sur des sujets divers... <https://aiic.net/directories/aiic/groups>

Forum de discussion de la Région France : <http://fr.groups.yahoo.com/group/france-interpretes>

Suivre les modalités d'inscription si vous n'êtes pas encore inscrits

Bureau de l'AIIIC France : <https://aiic.net/directories/aiic/bureau/12>

➡ Adresse du Bureau régional : fra-regionalbureau@aiic.net

Sites Internet

AIIIC Monde :

aiic.net -> allez sur l'onglet 'About AIIIC' ou 'Have a question about AIIIC or interpreting ?' => accès aux coordonnées des représentants AIIIC, aux accords collectifs...

Si vous vous connectez (extranet), accès au même contenu, et plus, mais organisé un peu différemment.

Si vous n'avez pas de mot de passe ou vous l'avez oublié : <https://access.aiic.net>

AIIIC France :

aiic.fr -> annuaire des interprètes de la région, actualités régionales

France.aiic.net -> même site que aiic.fr avec en plus un espace membres (accès en se connectant sur l'Extranet de aiic.net)